

**SOMMAIRE**

<b>A.</b>	<b>PRESENTATION .....</b>	<b>2</b>
<b>B.</b>	<b>PRINCIPES GENERAUX D'EXPLOITATION.....</b>	<b>3</b>
1.	LES NIVEAUX D'ACCES .....	3
2.	GESTION DU SYSTEME DE DETECTION INCENDIE « SDI » .....	4
3.	GESTION DU SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE « SMSI ».....	5
4.	GESTION DE L'INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ « IEAG » .....	6
<b>C.</b>	<b>LES FONCTIONS DE CHACUN DES MODULES.....</b>	<b>7</b>
1.	MODULE « B2D » OU « AR2D » - COMMANDES ET SIGNALISATIONS GENERALES .....	7
2.	MODULES « B2D », « AR2D », « EX4D » ET « EX4D-EX » - DETECTION INCENDIE.....	8
3.	MODULE « AR2D » - MISE EN SECURITE INCENDIE .....	8
4.	MODULE « DEAG » - EXTINCTION AUTOMATIQUE .....	9
<b>D.</b>	<b>CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN .....</b>	<b>10</b>
1.	ENTRETIEN.....	10
2.	VERIFICATION DE L'INSTALLATION .....	10
3.	PIECES DETACHEES .....	13
4.	MAINTENANCE .....	13
<b>F.</b>	<b>FICHE DE MAINTENANCE.....</b>	<b>13</b>
<b>G.</b>	<b>FICHE SIGNALETIQUE PRODUIT .....</b>	<b>15</b>
1.	CARACTERISTIQUES PRINCIPALES.....	15
2.	MARQUAGE CE .....	15

Indice	Date	Description	Page(s)
M	18/03/13	Ajout exigences DBT	10
L	25/08/08	Prise en compte de la possibilité d'utilisation de la fonction « Arrêt d'urgence » sur l'ECS/DECT Alpha S2/6/10 (variante commerciale Alpha E2/6). Ajout marquage CE.	2, 6, 9, 12 et 15
K	06/07/06	Modification du module DEAG suite aux commentaires de l'organisme de certification.	2, 6, 9 et 12
J	09/01/06	Modification du module DEAG pour mise en conformité EN12094-1 (Alpha S2/6/10 – proposition commerciale Alpha E2/6).	3, 6 et 9
I	11/04/05	En application du règlement de marque NF/DI, suppression des voyants en accompagnement des commandes de fonction sur la variante ECS/CMSI.	2, 5, 8, 11 et 15
H	06/09/04	Prise en compte du module EX4D-EX.	Toutes
G	14/04/04	Evolution du module DEAG.	9
F	14/04/04	Prise en compte de la gamme de détection 05C Remplacement de « Installation d'extinction automatique à gaz IEAG » par « système d'extinction automatique à gaz SEAG ».	Toutes
E	22/12/03	Mise à niveau	Toutes
D	10/10/03	Prise en compte du module d'extinction DEAG	Toutes
C	31/03/03	Prise en compte des cartes R7P2 et R12P2	10
B	14/03/03	Détail sur la mise en arrêt de la fonction évacuation et prise en compte des commentaires de l'organisme de certification.	Toutes
B	17/02/03	Mise à jour.	Toutes
A	07/10/02	Création jamais diffusée.	Toutes

## A. PRESENTATION



La variante ALPHA S2/6/10 est un matériel qui peut être utilisé comme un simple équipement de contrôle et de signalisation « ECS » ou un combiné destiné à l'extinction automatique « ECS/DECT » :

Le **Système de Détection Incendie « SDI »** s'organise principalement autour :

- Des modules B2D et éventuellement EX4D ou EX4D-EX des zones de détection « ZD »,
- Des détecteurs automatiques d'incendie « DI » et
- Des déclencheurs manuels d'alarme « DM ».

L'**Installation d'Extinction Automatique à Gaz « IEAG »** dont les automatismes électriques sont réalisés à partir du module DEAG chargé de la gestion :

- Des déclencheurs manuels d'extinction « DME » (double actions),
- Des dispositifs sonores « DS » et visuels « PL » d'évacuation et d'émission,
- Des dispositifs d'ouverture des vannes « D » soit pyrotechniques, soit électrovannes,
- Des éléments de contrôle technique « ECT » de l'installation d'extinction (peson, ...), Et éventuellement, de la fonction arrêt d'urgence dont les dispositifs sont connectés sur le module B2D.

La variante ALPHA C2/6/10 est un équipement de contrôle et de signalisation « ECS » doté d'un module CMSI regroupant une Unité de Gestion d'Alarme de type 1 (UGA1) et un ensemble de 2 fonctions de mise en sécurité incendie :

Le **Système de Détection Incendie « SDI »** s'organise principalement autour :

- Des modules AR2D et éventuellement EX4D ou EX4D-EX qui gèrent les zones de détection « ZD »,
- Des détecteurs automatiques d'incendie « DI » et
- Des déclencheurs manuels « DM » (bris de glace).

Le **Système de Mise en Sécurité Incendie « SMSI »** s'organise autour :

- Du module AR2D qui assure la gestion du CMSI ;
- Des diffuseurs sonores « DS » et des éventuels dispositifs liés à l'évacuation ;
- Des dispositifs actionnés de sécurité à rupture « DAS » (portes coupe feu, ...).

## B. PRINCIPES GENERAUX D'EXPLOITATION

### 1. LES NIVEAUX D'ACCES

**NIVEAU 0**  
Ce niveau correspond à l'**accès direct public**, en règle générale seuls les déclencheurs manuels d'alarme placés dans l'enceinte de l'établissement sont à ce niveau.

**NIVEAU 1**  
Ce niveau correspond à l'**accès direct** par des personnels de sécurité qualifiés ou non. De façon générale, toutes les signalisations sonores et lumineuses sont accessibles à ce niveau.  
On notera toutefois qu'il s'agit ici de personnels de sécurité et non du public.

module	fonction particulière
B2D ou AR2D	Arrêt du signal sonore Essai des signalisations
AR2D	Commande d'évacuation générale Commande manuelle de fonction de mise en sécurité

**NIVEAU 2**  
Ce niveau correspond à un accès aux organes de commande par toute personne exploitante initiée, informée et autorisée qui apprécie les conséquences de ses interventions.  
L'accès à ce niveau est obtenu par l'intermédiaire d'un code composé à partir des touches A et B du module B2D ou AR2D.

module	fonction particulière
B2D ou AR2D	Réarmement Mise hors service d'une ligne de détection Autorisation de mise en condition d'essai des lignes de détection Mise en condition d'essai d'une ligne de détection
B2D ou AR2D ou/et EX4D ou EX4D-EX	Mise hors service d'une ligne de détection Mise en condition d'essai d'une ligne de détection
AR2D	Acquittement de processus Choix de l'état de veille
DEAG	Mise hors service de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes (mode essai) Mise hors service du système d'extinction Mise en mode manuel seul (mode automatique hors service) Mise hors service du mode manuel (mode automatique seul)

**NIVEAU 3**  
Ce niveau correspond à un accès aux organes du tableau par toute personne chargée d'effectuer des opérations de mise en service ou de maintenance.  
Ce niveau n'autorisant aucune tâche particulière d'exploitation, toute précision utile peut être fournie par la notice de mise en service du produit.

	<b>ECS, ECS/DECT &amp; ECS/CMSI</b> <b>« ALPHA S2/6/10 &amp; C2/6/10 »</b> <b>Guide d'Exploitation</b>	<b>Document</b> : 01.NAE.306 <b>Indice</b> : M <b>Date</b> : 25/08/08 <b>Page</b> : 4/15
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

## 2. GESTION DU SYSTEME DE DETECTION INCENDIE « SDI »

### CONDITION DE VEILLE

C'est l'état normal de l'installation, seule la signalisation « Sous tension » de **couleur verte** est allumée.

### CONDITION D'ALARME

Cette condition est caractérisée par des signalisations lumineuses de **couleur rouge** et un signal **sonore discontinu**.

Action	Moyens
Acquitter le signal sonore (prise en compte)	Bouton poussoir « Arrêt signal sonore » du module B2D ou AR2D.
Appliquer les consignes	Se reporter aux directives relatives à votre établissement (appel des services de sécurité, alerte).
Après disparition de la cause d'alarme, réarmer	Composer le code AB, A, B, A, B, AB puis actionner le bouton poussoir « Réarmement » du module B2D ou AR2D. Il est indispensable pour obtenir une remise à l'état de veille que les actionneurs (détecteurs ou déclencheurs manuels) aient été remis à l'état de repos. De plus, ce réarmement pourra s'accompagner d'une remise en position d'attente des DAS (portes, ...).

### CONDITION DE DERANGEMENT OU DE DEFAULT

Cette condition est caractérisée par des signalisations lumineuses de **couleur jaune** et un signal **sonore continu**.

Attention car cette condition peut correspondre à une perte plus ou moins conséquente de votre système de sécurité incendie.

Action	Moyens
Acquitter le signal sonore (prise en compte)	Bouton poussoir « Arrêt signal sonore » du module B2D ou AR2D.
Se rendre dans la zone concernée	Identifier sans ambiguïté le défaut et constater qu'il ne résulte pas d'une action volontaire.
Prévenir le service de maintenance	Dans les meilleurs délais, soit il procédera à la remise en état, soit il contactera la société de maintenance.
Appliquer les consignes de gardiennage	Se reporter aux directives relatives à votre établissement (agent de ronde, ...).

### CONDITIONS D'ESSAI OU DE HORS SERVICE

Les signalisations visuelles sont de **couleur jaune**, aucun signal sonore ne les accompagne.

Ces conditions résultent d'une action volontaire découlant généralement d'une intervention (présente ou à venir) des services de maintenance ou de vérification sur l'installation.

3. GESTION DU SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE « SMSI »

<b>FONCTION EVACUATION</b>	
Choix d'un état de veille	En présence du public, le système doit être à l'état de veille générale. En son absence, il est possible d'opter pour l'état de veille restreinte.
Processus manuel	Quel que soit l'état de veille, il est toujours possible de commander sans retard l'évacuation de la zone d'alarme en utilisant la touche « Evacuation ».
Processus automatique	Exclusivement à partir de l'état de veille générale et dans la mesure où un matricage existe, le SDI en condition d'alarme commande automatiquement l'évacuation de l'établissement (signalisation « Alarme »). Cette commande automatique peut être assujettie à un retard programmable de 0 à 5min. Pendant ce retard, il est possible d'annuler la commande en actionnant la touche « Acquiescement processus ».
Durée de fonctionnement assigné	Elle est fixée à 5 minutes sans interruption possible (non réarmable).
Mise à l'état d'arrêt	La mise à l'état d'arrêt est utilisée lors de période prolongée d'exploitation du système de sécurité incendie dans certains types d'établissement (établissement scolaire en période de congé estival, par exemple). Cet état s'obtient après coupure du sectionneur secteur 230V dédié au SSI et dépôt du capot (niveau 3), par coupure de la batterie (enlèvement d'un conducteur équipé de cosse). Pour sortir de cet état, il est nécessaire de procéder à une remise sous tension du système (voir notice de mise en service).

<b>AUTRE(S) FONCTION(S) DE MISE EN SECURITE INCENDIE</b>	
Processus manuel	Il est toujours possible de commander sans retard une fonction de mise en sécurité incendie en utilisant la touche « Commande manuelle ».
Processus automatique	Dans la mesure où un matricage existe, le SDI en condition d'alarme commande automatiquement par l'intermédiaire du module AR2D, la mise en sécurité de l'établissement. Cette commande automatique peut être assujettie à un retard programmable de 30s. Pendant ce retard, il est possible d'annuler la commande en procédant à un réarmement du SDI.

	<b>ECS, ECS/DECT &amp; ECS/CMSI</b> <b>« ALPHA S2/6/10 &amp; C2/6/10 »</b> <b>Guide d'Exploitation</b>	<b>Document : 01.NAE.306</b> <b>Indice : M</b> <b>Date : 25/08/08</b> <b>Page : 6/15</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4. GESTION DE L'INSTALLATION D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ « IEAG »

##### 4.1. PROCESSUS AUTOMATIQUE D'EXTINCTION

Dès que le tableau signale une alarme feu et si le matriçage « zone de détection automatique (ZDA) / zone d'extinction (ZE) » est en coïncidence, le module DEAG allume son voyant « Alarme ».

Sur une seconde alarme feu (principe de la confirmation d'alarme) en coïncidence, le module allume son voyant « Evacuation » et active sans délai les dispositifs sonores et visuels d'évacuation et d'émission.

A la fin de la temporisation d'évacuation (réglable de 0 à 60s), le système commande les dispositifs d'ouverture des vannes et signale ceci par le fonctionnement du voyant « Emission » (voir particularité normative ci-après).

##### 4.2. PROCESSUS MANUEL D'EXTINCTION

C'est l'action sur un déclencheur manuel d'extinction (DME) qui provoque sans confirmation d'alarme, le cycle d'extinction ; cycle ensuite identique à celui décrit pour le processus automatique.

Le processus manuel est utilisé sur décision humaine.

##### 4.3. DEROULEMENT D'UN CYCLE D'EXTINCTION

Dès la confirmation d'alarme ou dès la réception d'une commande manuelle, le système assure sans interruption possible, son fonctionnement jusqu'à l'émission de l'agent extincteur.

Un cycle est caractérisé par une période d'évacuation d'une durée nominale de 30s, suivie de la période d'émission de l'agent extincteur qui ne dure que quelques secondes.

Après émission du gaz et jusqu'au reconditionnement des bouteilles, l'information de défaut pesée est signalée par le voyant jaune « Dérangement 7 » du module DEAG. Une seconde information de défaut est délivrée par l'intermédiaire du voyant jaune « Dérangement 1 » :

- Soit jusqu'au réarmement des électrovannes,
- Soit jusqu'au remplacement des cartouches pyrotechniques.

Le réarmement du module DEAG n'est possible qu'après commande des déclencheurs d'émission et, en ayant au préalable réarmé la cause d'alarme qui peut avoir pour origine :

- Soit l'équipement de contrôle et signalisation (ECS),
- Soit un déclencheur manuel d'extinction (DME).

##### 4.4. ARRET D'URGENCE (FONCTION OPTIONNELLE)

Si la zone est dotée de dispositif(s) d'arrêt d'urgence, le cycle d'évacuation pourra en cas de nécessité être prolongé (la diffusion sera alors modifiée) et l'ordre d'émission interdit tant que le dispositif est sollicité. La temporisation d'évacuation étant relancée dès l'arrêt de la sollicitation.

Il convient alors de se rendre en zone dans les meilleurs délais.

Il est à noter que tout défaut intervenant sur la ligne des dispositifs d'arrêt d'urgence est signalé par le voyant « Dérangement 6 » et interdit l'ordre d'émission de l'agent extincteur.

##### 4.5. MODE MANUEL SEUL OU HORS SERVICE DU MODE MANUEL

Ces 2 modes sont généralement destinés à gérer des conditions particulières d'exploitation de la zone d'extinction, en autorisant à privilégier un mode de commande vis à vis de l'autre (manuel ou automatique).

##### 4.6. CONDITION D'ESSAI OU CONDITION HORS SERVICE

Ces conditions sont généralement destinées à réaliser des actions de maintenance préventive ou curative de l'installation.

#### **PARTICULARITE NORMATIVE**

Si l'IEAG n'est pas en condition hors service ou en condition d'essai et s'il est doté d'un contact de passage gaz, tout changement d'état de ce dernier provoque :

- Le fonctionnement simultané des voyants rouges « Evacuation » et « Emission »,
- La commande de la ligne des dispositifs évacuation/émission.

## C. LES FONCTIONS DE CHACUN DES MODULES

### 1. MODULE « B2D » OU « AR2D » - COMMANDES ET SIGNALISATIONS GENERALES



#### 1.1. COMMANDES GENERALES

**Essai signalisations (niveau 1)** : permet de tester toutes les signalisations visuelles et sonore du tableau.

**Arrêt signal sonore (niveau 1)** : permet d'interrompre à tout moment le signal sonore qui reste alors disponible pour toute autre information.

Le signal accompagnant l'état hors service du tableau ne peut pas être acquitté.

**Essai détection (niveau 2)** : l'action sur cette touche permet de discriminer par la suite l'action sur une touche « Hors service/Essai » d'une des lignes de détection.

Actionner la première, ceci indique que l'on désire utiliser la fonction essai et non hors service.

Pour quitter la condition d'essai, il est nécessaire de réarmer le tableau.

**Réarmement (niveau 2)** : permet après disparition de la cause d'alarme, la remise en condition de veille du tableau.

Utiliser également pour sortir de la condition d'essai et éventuellement de la condition de défaut système.

**Touches A et B** : autorisent par combinaison, l'accès aux niveaux 2 (exploitation) et 3 (maintenance).

#### 1.2. SIGNALISATIONS GENERALES

**Sous tension** : le tableau est alimenté par au moins une de ses 2 sources d'alimentation.

**Pré-alarme** : mode particulier d'exploitation de l'information d'alarme qui demande une confirmation pour que le tableau puisse passer en condition d'alarme.

**Feu général** : le tableau est en condition d'alarme ; l'origine est détaillée au niveau des signalisations de zone.

**Dérangement général** : au moins un défaut ou dérangement est présent sur l'installation ; le détail est indiqué par les voyants de défaut des différents modules.

**Zone(s) en essai** : au moins une zone de détection est en essai (maintenance).

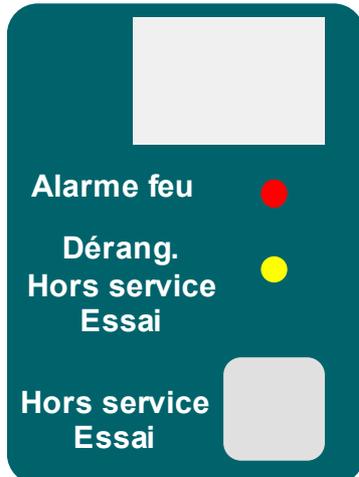
**Zone(s) hors service** : au moins une zone de détection est hors service (exploitation particulière).

**Système hors service (Alpha S2/6/10) ou Défaut système (Alpha C2/6/10)** : quelle qu'en soit l'origine (alimentation ou logiciel), indique que le tableau n'est plus opérationnel.

**Défaut alimentation** : une des sources d'alimentation du tableau n'est plus opérationnelle.

**Niveau 2** : indique que le tableau est dans un état intermédiaire lié à une manœuvre d'exploitation ou de maintenance.

2. MODULES « B2D », « AR2D », « EX4D » ET « EX4D-EX » - DETECTION INCENDIE



**Identification de la zone** : cette zone initialement libre permet d'apposer une étiquette détaillant la zone de détection à l'aide d'un numéro (ZD N°) ou/et d'un texte abrégé.

**Alarme feu** : zone à l'origine du passage en condition d'alarme du tableau ; ceci peut encore être précisé si le détecteur ou le déclencheur possède un indicateur lumineux intégré ou non. Fixe en mode alarme et clignotant en mode pré – alarme.

**Dérang./Hors service/Essai** : en mode fixe, indique que la zone est hors service (voir aussi « voyant Zone(s) service »). En mode clignotant et accompagnée d'un signal sonore, cette signalisation indique que la zone est en défaut (voir aussi voyant « Dérangement général »). En mode clignotant, indique que la zone est en essai (voir aussi voyant « Zone(s) en essai »).

**Hors service/Essai (niveau 2)** : autorise à placer la zone en condition hors service ou en association avec la touche « Essai détection », à placer la zone en essai.

3. MODULE « AR2D » - MISE EN SECURITE INCENDIE

3.1. EVACUATION GENERALE



**Alarme** : l'évacuation est ou a été commandée par la détection automatique. On parle alors de processus automatique.

**Evacuation** : la touche permet de commander sans délai l'évacuation du bâtiment. Cette télécommande n'est pas acquittable et s'arrête automatiquement après 5 minutes de diffusion. Le voyant accompagne la commande d'évacuation générale.

**Dérang. liaisons/Diffuseurs sonores hors service** : en mode clignotant, cette signalisation informe de la présence d'un défaut sur la ligne des diffuseurs sonores ; en mode fixe, elle indique que cette dernière a été mise hors service volontairement.

**Acquittement processus (niveau 2)** : permet d'effacer la signalisation « Alarme » et dans la mesure où il existe un retard programmé, permet lors d'un processus automatique d'acquitter l'ordre de commande d'évacuation générale.

**Veille restreinte (niveau 2)** : permet de choisir l'état de veille du système d'évacuation. Le mode veille restreinte n'est utilisable qu'en l'absence de public.

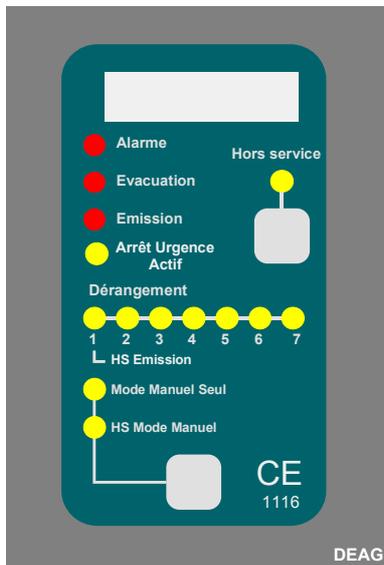
3.2. AUTRE(S) FONCTION(S) DE MISE EN SECURITE



**Identification de la zone** : cette zone initialement libre permet d'apposer une étiquette détaillant la fonction réalisée.

**Commande Manuelle** : la touche permet de commander sans délai des dispositifs associés à la fonction. Un réarmement est nécessaire pour mettre fin à la commande.

#### 4. MODULE « DEAG » - EXTINCTION AUTOMATIQUE



**Voyant « Alarme »** : indique la prise en compte d'une première alarme en provenance d'une des zones de détection automatique (ZDA) associées. Une seconde alarme (dite confirmée) initialisera le processus d'extinction sans possibilité d'interruption.

**Voyant « Evacuation »** : exception de la particularité normative objet l'article B.4, son fonctionnement est obtenu dès confirmation de l'alarme ou dès l'action sur un déclencheur manuel d'extinction et signale le début du processus. Cette signalisation accompagne le fonctionnement des dispositifs d'évacuation et d'émission.

**Voyant « Emission »** : exception de la particularité normative objet le l'article B.4 et après la temporisation d'évacuation, cette signalisation indique soit l'ordre de télécommande des dispositifs d'ouverture des vannes, soit l'émission de l'agent extingueur dans la zone.

**Voyant « Arrêt Urgence Actif »** : indique qu'un dispositif d'arrêt d'urgence est activé volontairement pendant un cycle d'évacuation afin de retarder l'émission de l'agent extingueur (se rendre en zone dans les meilleurs délais).

**Voyants « Dérangement 1 » à « Dérangement 7 »** : en mode clignotant, ces signalisations identifient respectivement les anomalies suivantes :

- 1 – Défaut de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes,
- 2 – Défaut de la ligne des dispositifs évacuation/émission,
- 3 – Défaut de la ligne des déclencheurs manuels d'extinction,
- 4 – Défaut de la ligne de passage gaz,
- 5 – Défaut de la ligne de défaut pression/pesée,
- 6 – Défaut de la ligne des dispositifs d'arrêt d'urgence,
- 7 – Défaut pression/pesée.

**Voyant « Dérangement 1 – HS Emission »** : en mode fixe et associé au voyant jaune « Hors service », signale la condition d'essai.

**Voyant « Hors service »** : indique la condition hors service du système d'extinction ; accompagné du voyant « Dérangement 1 – HS émission » signale la mise hors service de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes ; accompagné du voyant « HS Mode Manuel » signale la mise hors service de la ligne des déclencheurs manuels d'extinction.

**Touche de « Hors service » (niveau 2)** : permet la mise hors service du système d'extinction ; en association avec la touche « Essai détection » du module B2D, elle permet de placer le système d'extinction en condition d'essai en neutralisant toute commande de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes.

**Touche en bas du module (niveau 2) et voyant « Mode Manuel seul »** : permet d'interdire la prise en compte des informations d'alarme feu provenant des zones de détection automatique (ZDA) du système de détection incendie.

**Touche en bas du module (niveau 2) et voyant « HS Mode Manuel » (niveau 2)** : permet d'interdire la prise en compte des alarmes provenant de la ligne de déclencheurs manuels d'extinction (DME) ; cet état est également signalé par le fonctionnement du voyant jaune « Hors service ».

	<b>ECS, ECS/DECT &amp; ECS/CMSI</b> <b>« ALPHA S2/6/10 &amp; C2/6/10 »</b> <b>Guide d'Exploitation</b>	<b>Document</b> : 01.NAE.306
		<b>Indice</b> : M
		<b>Date</b> : 25/08/08
		<b>Page</b> : 10/15

## D. CONSIGNES GENERALES D'ENTRETIEN

### 1. ENTRETIEN

Il consiste uniquement, dans la mesure où il se justifie, en un dépoussiérage intérieur et un nettoyage extérieur. Le nettoyage s'effectue à l'aide d'un chiffon humide, l'emploi de produits détergeants est déconseillé.

### 2. VERIFICATION DE L'INSTALLATION

Les vérifications décrites ci-après doivent être réalisées au minimum une fois par an et par un **personnel qualifié et formé** maîtrisant les installations de détection et de protection incendie.

Ces vérifications portent principalement sur :

- Le contrôle des sources d'alimentation ;
- La fonctionnalité de l'installation.

#### 2.1. MOYENS SPECIFIQUES NECESSAIRES

<b>Moyens matériels</b>	multimètre numérique chronomètre générateur adapté à chaque type de détecteur perche d'essai ou tout autre moyen approprié au regard de l'implantation des appareils de détection
<b>Documentation</b>	présente notice fiche de mise en service dûment complétée plans d'installation : position des différents appareils (détecteurs, ...) copie de la fiche de maintenance qui sera complétée lors de ces contrôles

#### 2.2 CONTROLE DES SOURCES D'ALIMENTATION

Vérification annuelle :

Le raccordement du câblage Secteur doit être vérifié au niveau du serrage des bornes, attention cette tension est dangereuse et vous devez être qualifié pour effectuer cette opération.

Au niveau du raccordement secteur :

Etant donné que le tableau n'est pas équipé de système d'isolation de la source primaire, celui-ci doit être raccordé au réseau d'alimentation du bâtiment via un système de protection et de sectionnement bipolaire (exemple : disjoncteur) en accord avec les normes d'installations électriques nationales en vigueur.

A partir de l'état de veille, procéder séquentiellement de la façon suivante :

<b>contrôle</b>	<b>action</b>	<b>conséquence spécifique</b>
Source de sécurité (variante C2/6/10)	déconnecter un des fils de liaison à la batterie de l'AES.	voyants « Défaut alimentation » et "Dérangement général" allumés + signal sonore continu.
Source secondaire	rétablir la liaison et après avoir mesuré sa tension, couper le secteur.	voyants « Défaut alimentation » et « Dérangement général » allumés + signal sonore continu.
Source principale	rétablir le secteur puis après avoir mesuré sa tension, déconnecter un des fils de liaison aux batteries de l'alimentation principale.	voyants « Défaut alimentation » et "Dérangement général" allumés + signal sonore continu.
Retour à l'état initial	rétablir le secteur puis la liaison aux batteries et remettre les lignes de détection en service.	seul le voyant « Sous tension » est allumé.

	<b>ECS, ECS/DECT &amp; ECS/CMSI</b> <b>« ALPHA S2/6/10 &amp; C2/6/10 »</b> <b>Guide d'Exploitation</b>	<b>Document : 01.NAE.306</b> <b>Indice : M</b> <b>Date : 25/08/08</b> <b>Page : 11/15</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

### 2.3. Essais fonctionnels

Ces essais consistent en partie en un contrôle réel de l'installation de détection incendie.

**Prendre toutes les mesures utiles en vis à vis du système de mise en sécurité incendie**, il sera testé ensuite selon sa propre procédure.

#### 2.3.1. Essais du SDI seul

Afin de s'assurer que tous les modules présents sont fonctionnels, procéder à un essai des signalisations.

Ensuite pour chacune des lignes de détection utilisées, issues des modules B2D ou AR2D ou/et EX4D :

- Constater que la ligne est bien à l'état de veille ;
- Déconnecter la ligne et contrôler la signalisation de la condition de dérangement, puis rétablir la ligne ;
- Placer la ligne en condition d'essai et contrôler à l'aide d'une source adaptée le bon fonctionnement de l'ensemble des détecteurs ou/et déclencheurs manuels qui y sont raccordés ;
- Remettre la ligne à l'état de veille (hors essai).

#### 2.3.2. Essais de l'ensemble SDI - SMSI

Ces vérifications sont spécifiques au matériel **ALPHA C2/6/10**.

##### 2.3.2.1. Commande manuelle

###### **Fonction évacuation**

Au niveau du module AR2D, actionner la commande d'évacuation générale pendant 3s :

- Vérifier que le voyant associé est allumé ;
  - Contrôler le bon fonctionnement des diffuseurs sonores et des éventuels dispositifs associés à l'évacuation.
- Après 5min, le cycle d'évacuation est terminé.

###### **Autres fonctions de mise en sécurité**

Au niveau du module AR2D, actionner la touche « Commande manuelle » de la fonction à contrôler :

- Contrôler la prise en compte de l'ordre de télécommande par les dispositifs actionnés de sécurité ou/et installations techniques ;
- Procéder au réarmement du tableau et replacer en position d'attente les dispositifs.

##### 2.3.2.2. Commande automatique

Pour chacune des lignes de détection, solliciter un point :

- Vérifier la qualité de la signalisation d'alarme et contrôler les éventuelles temporisations,
- Contrôler le bon fonctionnement des diffuseurs sonores et des éventuels dispositifs associés à l'évacuation,
- Contrôler la prise en compte de l'ordre de télécommande par les dispositifs actionnés de sécurité ou/et les installations techniques (les lignes de déclencheurs manuels ne devraient pas être à l'origine de l'émission d'un tel ordre).

Après 5 minutes de fonctionnement, procéder au réarmement des déclencheurs manuels et du tableau, à un acquittement de processus et replacer les différents dispositifs en position d'attente.

	<b>ECS, ECS/DECT &amp; ECS/CMSI</b> <b>« ALPHA S2/6/10 &amp; C2/6/10 »</b> <b>Guide d'Exploitation</b>	<b>Document</b> : 01.NAE.306 <b>Indice</b> : M <b>Date</b> : 25/08/08 <b>Page</b> : 12/15

### 2.3.3. Essais de l'ensemble SDI - IEAG

Ces vérifications sont spécifiques au matériel **ALPHA S2/6/10** équipé du module DEAG.

Pour chacune des lignes du module DEAG, exception faite de la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes :

- Constater que la ligne est bien à l'état de veille. En cas d'anomalie, identifier le défaut avant d'entreprendre tout autre contrôle (élément en défaut de position, faux contact, défaut d'isolement,...).
- Déconnecter la ligne et contrôler la bonne signalisation de la condition de dérangement, puis rétablir cette ligne.

voyant	ligne ou dispositif associé	voyant	ligne ou dispositif associé
Dérang. 1	ligne des dispositifs d'ouverture des vannes	Dérang. 5	ligne de défaut pression/pesée
Dérang. 2	ligne des dispositifs évacuation/émission	Dérang. 6	défaut ligne des dispositifs d'arrêt d'urgence
Dérang. 3	ligne des déclencheurs manuels	Dérang. 7	défaut pression/pesée
Dérang. 4	ligne de passage gaz		

Après contrôle positif de l'ensemble des lignes, mettre le module en veille (hors essai) et procéder comme suit :

- **Après avoir une nouvelle fois vérifié visuellement** que la ligne des dispositifs d'ouverture des vannes est exclusivement chargée par des boîtiers de test, initialiser un cycle d'extinction, une fois en mode automatique (vérification du lien ZD - ZE), une autre fois en mode manuel (déclencheur manuel d'extinction).
- A l'aide du chronomètre, vérifier la durée d'évacuation avant émission.
- Attendre la fin du cycle, puis procéder au réarmement général du tableau précédé si nécessaire de celui du déclencheur manuel d'extinction.
- Remettre le tableau en veille.

Eventuellement, recommencer une série de contrôles en vérifiant l'efficacité des dispositifs d'arrêt d'urgence soit : une interdiction d'émission tant que la sollicitation existe puis une réinitialisation du cycle d'évacuation dès que la sollicitation a cessé.

A la fin de ces contrôles, connecter les dispositifs d'ouverture en lieu et place des boîtiers de test BTLGE8 puis s'assurer visuellement que l'ensemble est opérationnel (condition de veille).

### 3. PIECES DETACHEES

Désignation	Référence
module d'alimentation et des signalisations générales	B2D (Alpha S2/6/10)
module d'alimentation et des signalisations générales	AR2D (Alpha C2/6/10)
module de 4 lignes de détection conventionnelle	EX4D
module de 4 lignes de détection intrinsèque	EX4D-EX
module d'une zone d'extinction	DEAG
platine de 4 relais de répétition	REPA2
platine de 7 relais de répétition	R7P2
platine de 12 relais de répétition	R12P2
batterie 12V/6 à 7Ah	selon fournisseur
batterie 12V/1,2Ah (variante ALPHA C2/6/10)	"
fusible rapide 5x20 de 0,63A (sur châssis)	"
fusible rapide 5x20 de 1A (sur module B2D/AR2D)	"

### A PROPOS DES BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB

La durée actuelle de vie de ce type de batterie est au minimum de 2 ans. Il est recommandé de les changer tous les 4 ans. La signification du codage en accompagnement des batteries de marque YUASA (DF=21/05/2001, DDLMS=21/05/2002, par exemple) qui est la suivante, permet d'identifier la date de fabrication :

lieu de fab.	chiffre 1	chiffre 2	chiffre 3	chiffre 4	chiffre 5	chiffre 6	chiffre 7	lettre	exemple
UK ou US	année	mois	mois	jour	jour	code interne	code interne	-	1052142 21/05/2001
Taiwan	année	année	mois	mois	jour	jour	usine	ligne de fabrication	9708063A 06/08/1997
Japon	année	année	mois	mois	jour	jour	code interne	-	9703211 21/03/1997

### 4. MAINTENANCE

La longévité d'une installation réside dans son entretien qui doit être impérativement effectué par une société qualifiée.

Un spécimen de contrat d'entretien est à disposition à :

### F. FICHE DE MAINTENANCE

Voir ci-après.



## MAINTENANCE

## FICHE 1/1

Nom de l'opérateur :  
Date du contrôle :  
Nom du site :  
Numéro de série du produit :  
Personne(s) rencontrée(s) :

### CONTROLE DES SOURCES D'ALIMENTATION

Signalisation de l'absence batterie AES	Correct, incorrect (2)
Tension du secteur (195 à 253V)	. . . V (1)
Signalisation de l'absence du secteur	Correct, incorrect (2)
Tension des batteries (27,2 à 28,2V)	. . . V (1)
Signalisation de l'absence des batteries	Correct, incorrect (2)

### ESSAIS FONCTIONNELS

Essai des signalisations	Correct, incorrect (2)
Essais SDI seul	Correct, incorrect (2)
Essais SDI – SMSI	Correct, incorrect, sans objet (2)
Essais SDI – IEAG	Correct, incorrect, sans objet (2)

### REMARQUE(S) PARTICULIERE(S)

--

(1) : Compléter par la valeur mesurée  
(2) : Rayer la(les) mention(s) inutile(s). Toute anomalie nécessite une remarque.

## G. FICHE SIGNALÉTIQUE PRODUIT

### 1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

**Nom et adresse du titulaire :** Société d'Etude et de Fabrication Industrielles  
rue René Cassin - 45300 PITHIVIERS - FRANCE

---

**Référence commerciale :** ALPHA S2/6/10  
**Type de produit :** ECS ou ECS/DECT  
**Normes de référence :** NF EN54-2 et NF EN54-4 (ECS), et NF 12094-1 (DECT)

---

**Référence commerciale :** ALPHA C2/6/10  
**Type de produit :** ECS/CMSI  
**Normes de référence :** NF EN54-2, NF EN54-4, NF S 61-934 et NF S 61-936

---

**Type de système de détection :** Conventionnel

**Caractéristiques certifiées :**

- Capacité du tableau : de 2 à 10 lignes de détection incendie par module de 4
- Capacité d'une ligne : 32 détecteurs/déclencheurs maximum
- Capacité du CMSI (ALPHA C2/6/10) : 1 UGA1 (ligne des diffuseurs 0,5A au standard 24V)  
2 fonctions (2 lignes de télécommande de 0,5A chacune au standard 24V).
- Capacité de l'ECS/DECT : 1 zone d'extinction et limitation du nombre maximal de ZD à 6 au lieu de 10.

---

**Associativité :** Gammes C05, EX, Y2, VISION et X01 de fabrication FARE.  
Toute précision peut être fournie par le rapport d'associativité.

### 2. MARQUAGE CE


SEFI Rue René Cassin PB 90817 45308 PITHIVIERS cedex FRANCE 06 1116 CPD 012
EN 12094-1 Dispositif électrique de commande et de temporisation  Classe environnementale A 1 zone de noyage : <ul style="list-style-type: none"><li>• Gaz inerte</li><li>• Gaz inhibiteur</li><li>• Mousse</li><li>• Brouillard d'eau</li></ul> Options prévues : <ul style="list-style-type: none"><li>• Temporisation du signal d'extinction</li><li>• Signal représentant l'émission de l'agent extincteur</li><li>• Surveillance de l'état des éléments constitutifs</li><li>• Mode manuel seul</li><li>• Arrêt d'urgence</li></ul> Temps de réponse de l'état activé en 3 s au maximum Commande de temporisation des sorties en 1 s au maximum